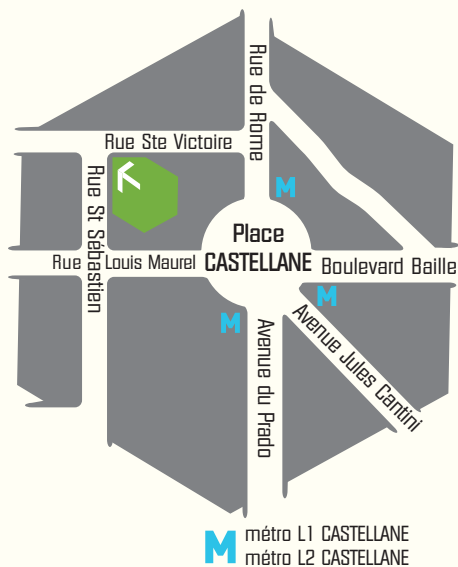


PLAN D'ACCES



1 rue saint Sébastien
13006 Marseille
Métro Castellane
Tél. : 04.91.14.26.80
Fax : 04.91.14.26.81

E-mail : [gép@ccimp.com](mailto:gep@ccimp.com)
Site : www.groupe-ecolepratique.com

BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

Formation en contrat de professionnalisation

POSTBAC

Document non contractuel



BTS

PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

Formation en contrat de professionnalisation



OBJECTIFS :

Former des professionnels de l'immobilier directement opérationnels dans les domaines de la gestion, de la transaction et de la promotion immobilière.

Conditions d'admission :

- Bac
- Anglais obligatoire
- Avoir moins de 26 ans
- Sélection : dossier + entretien

Admission définitive :

Avoir un contrat de professionnalisation sur 2 ans.

Cursus pédagogique - 1100h sur 2 ans :

Enseignement général :

- Français (Ecrit 4h - coef. 3)
- Anglais (Ecrit 2h - coef. 1 / Oral 20mn - coef. 1)
- Economie (Ecrit 3h - coef. 3)

Enseignement professionnel :

- Droit général et de l'immobilier (Ecrit 4h - coef. 4)
- Transaction Immobilière (Ecrit 2h30 - coef. 2.5)
- Gestion Immobilière (Ecrit 2h30 - coef. 2.5)
- Conduite et présentation d'activités professionnelles (Oral 30mn - coef. 3)

LES PLUS :

Validation par un diplôme d'Etat Bac+2.

Le BTS Professions Immobilières est l'un des diplômes requis pour obtenir la carte professionnelle

Formation gratuite :

- Rémunération de 65 % ou de 80 % du SMIC.
- Expérience en entreprise concrète et professionnelle de 2 ans (alternance deux jours en centre de formation et trois jours en entreprise).
- Une convention de partenariat existe depuis 1992 entre le Groupe Ecole Pratique et :
 - La FNAIM (Fédération Nationale de l'Immobilier).
 - La CNAB (Compagnie des Administrateurs de Biens).
 - Habilitation CEFI

Les débouchés :

- Cabinets d'administration de biens : gestion locative.
- Syndic de copropriété : gestion des immeubles en copropriété.
- Agences immobilières : négociateur immobilier.
- Sociétés immobilières (sociétés foncières, HLM,...).
- Sociétés de promotion-construction.
- Entreprises ou collectivités qui gèrent leur propre patrimoine immobilier.
- Financement de l'immobilier.

Poursuite d'études :

Groupe Ecole Pratique Marseille : Enseignement Supérieur au Métiers de l'Immobilier (titre consulaire homologué niveau III). Euromed Méditerranée Marseille : Master Immobilier (bac+5).